

## Assemblée générale 2016 de l'Association « Aux Marins »

L'association « Aux Marins », a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 7 mai 2016, dans la salle de l'espace KERAUDY, en Plougonvelin. L'association est reconnue d'Utilité Publique d par le « Décret du 19 mars 2015 portant reconnaissance d'une association comme établissement d'utilité publique » publié au JORF du 21 mars 2015.

Le président prononce le mot d'accueil, en remerciant l'équipage « Aux Marins » (administrateurs, bénévoles, délégués) de leur travail et de leur disponibilité, et en rendant un premier hommage à la mémoire de tous les marins morts pour la France, qu'ils soient marins d'État, marins de commerce ou de la pêche, sans oublier tous les autres marins disparus, morts en service commandé, sauveteurs en mer victimes de leur devoir ou péris en mer.

→ Une pensée particulière a été demandée pour les deux délégués disparus récemment, , et pour deux bénévoles, qui ont perdu il y a deux jours leur belle-fille de 37 ans, laissant cinq enfants dont deux jumeaux de 2 ans.

En leur mémoire, l'assemblée a chanté « L'âme de nos marins » interprété par son auteur "Freddie Breizirland", membre de l'association.

### Personnalités invitées et présentes à l'Assemblée Générale

Les personnalités suivantes, avaient répondu à l'invitation envoyée pour les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'année 2015.

- Monsieur Louis CARADEC, Président d'honneur
- Monsieur Bernard GOUÉREC, maire de Plougonvelin et président du Syndicat Mixte de la Pointe Saint Mathieu.
- Monsieur André TALARMIN, Président de la CCPI (Communauté de Communes du Pays d'Iroise).
- Monsieur Henry LEGOHEREL, Président de l'Académie de Marine.
- Monsieur Marcel QUELLEC, Adjoint au maire du Conquet.
- Monsieur.
- Madame
- Madame Viviane GODEBERT, Maire de Locmaria Plouzané et vice-présidente de la CCPI.

## I - Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Pierre LEAUSTIC Président

### Pointage des participants:

- Nombre d'adhérents à jour cotisation: 1100
- Participants: 147 + 219 pouvoirs = 360 voix délibérantes.
- Les nouveaux statuts n'exigeant pas de quota, le président déclare ouverte l'AG extraordinaire 2015.

## 1 - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES Extraordinaire et ordinaire du 17 Mai 2015

### 1.1 Compte rendu de l'AGE 2015 :

Il n'y a pas eu de remarques reçues concernant le rapport de l'AG extraordinaire 2015, il peut être validé.

*Mise aux voix (contre ou abstention à mains levées : 0)*

### Résolution n°1

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2014  
est adopté à l'unanimité.

### 1.2 Compte rendu de l'AGO 2015 :

Il n'y a pas eu de remarques reçues concernant le rapport de l'AG Ordinaire 2015, il peut être validé.

*Mise aux voix (contre ou abstention à mains levées : 0)*

### Résolution n°2

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2014  
est adopté à l'unanimité.

## 2 – RAPPORT MORAL, par le président, Pierre Léaustic.

### 2.1 Objectifs de l'Assemblée Générale Ordinaire :

#### Trois buts principaux :

1. **S'informer**, car la transparence est une préoccupation majeure de notre association.
2. **Partager** des valeurs et des orientations connues et acceptées par tous ;
3. **Décider** des objectifs et des orientations pour 2016-2017.

L'AGO est l'instance décisionnelle la plus importante d'une association. À son issue nous seront tous, administrateurs, bénévoles, délégués extérieurs et adhérents, en parfaite harmonie sur nos objectifs et nos missions.

## 2.2 L'association « Aux marins » - Structures :

### Un pilote - Une mission - Des moyens.

#### 1 Un pilote :

Notre association, en partenariat avec :

Le Syndicat Mixte d'aménagement de la Pointe Saint Mathieu

Conseil Général du Finistère

Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI)

Brest Métropole

Mairie de Plougonvelin

Mairie du Conquet

Une association qui fête cette année ses 11ans, créée officiellement le 8 mai 2005, elle avait 760 adhérents en 2006, et 1517 fin 2015. À ce jour nous avons 1100 adhérents à jour de leur cotisation.

**Pour fonctionner, l'association dispose**

##### 1. DE STRUCTURES :

Un conseil d'administration et un bureau

7 pôles de compétence

Des délégués extérieurs

##### 2. DE MOYENS D'ACTION

Siège social

Site internet et Blog

Permanence quotidienne de bénévoles

Partenariats et conventions.

##### 3. DE MOYENS DE FINANCEMENT

Cotisations et subventions

Mécénat

Produits dérivés

Dons et legs dans le cadre de le RUP.

#### 2. La Mission, se décline en 5 objectifs :

##### **OBJECTIF N°1 : AFFIRMER LA PRIMAUTE DE LA MÉMOIRE DES MARINS MORTS POUR LA FRANCE**

- **Priorité absolue:** la mémoire des marins morts pour la France est, et reste au cœur de la mission de l'association :

- Collecter les photographies des marins et rechercher les circonstances de leur disparition
- Organiser le week-end de l'Ascension les **journées de la mémoire maritime**
- Organiser des cérémonies liées à des évènements historiques ou à des tragédies maritimes
- Susciter des moments de recueillement (familles, associations...) :  
20 cérémonies en moyenne par an.

- **Mieux prendre en compte la mémoire des marins disparus :**

Prendre en compte l'histoire de tous les marins disparus dans le cadre d'un historial.

(ETUDE EN COURS – Vision à faire partager par les collectivités et la DRAC)

## **OBJECTIF N° 2 : SOUTENIR LES FAMILLES DES MARINS**

Par une écoute attentive, une prise en compte de leurs attentes, une participation au travail de deuil.

- Assurer une permanence quasi-quotidienne au siège de l'association :
  - courrier – téléphone – courriel – visites,
  - écoute attentive, prise en compte des attentes des familles.
- Développer les relais de l'association :
  - augmenter le nombre de délégués extérieurs en constituant des binômes.

## **OBJECTIF N° 3 : DEVELOPPER UN PRODUIT CULTUREL lié à une mission citoyenne :**

### **LE DEVOIR DE MÉMOIRE à l'égard des marins disparus.**

- Améliorer la qualité du « produit culturel » mémorial :  
esthétique générale, entretien courant, conditions d'accès de l'esplanade « Souvenir Français », stèle, cénotaphe, espace hommage collectif.
- **Site internet:** [www.auxmarins.net](http://www.auxmarins.net) et **le BLOG:** [www.amedenosmarins.fr](http://www.amedenosmarins.fr)
- Diffusion d'un dossier pédagogique
- Compléter le mémorial par un historial :
  - Renforcer les liens existants et créer de nouveaux liens entre la mémoire et l'histoire.
  - Compléter l'histoire des marins morts pour la France : écrits, documents, objets ayant fait l'objet de dons...
  - Poursuivre la politique d'incitation auprès des communes pour attribuer le nom de marins MPLF à des espaces publics.
- Étendre la mission de l'association aux autres catégories de marins disparus : morts en service commandé, sauveteurs en mer victimes de leur devoir, péris en mer..., avec une place qui leur est aujourd'hui réservée sur le monument, avec les 3 plaques apposées face Est de la stèle.
  - Aux Marins morts en service commandé
  - Aux sauveteurs en mer morts pour leur devoir
  - Aux marins péris en mer.
- Dans la cadre du rayonnement du mémorial cette année voit le classement de la stèle au titre des monuments historique.
- Pour la cérémonie annuelle de la flamme le 10 novembre au Cénotaphe, l'association «le Relais Sacré » nous transmet la flamme venue de l'Arc de triomphe.

### **DEVELOPPEMENT des jumelages et partenariats:**

- Memorial national des Liberty Ships (2011)
- Mausolée Marine de Papeete (2012)
- Jumelage avec «Ar Zénith» (2013)
- Norvège: Mémoires de Namsos et Narvik (juin 2015)
- Italie : Partenariat avec l'association d'anciens marins de Maria di Leuca (mai 2016).

## **OBJECTIF N° 4 : Accueillir les visiteurs dans le cadre d'un Tourisme de Mémoire.**

Favoriser et inciter la venue des visiteurs (206 000 visiteurs/an au mémorial et 100 000 internautes/an en moyenne).

Garantir l'ouverture et la fermeture du Cénotaphe aux périodes, jours et horaires convenant au public (convention avec la CCPI et l'O.T. de Plougonevelin).

Assurer des visites commentées sur rendez-vous :

- Rédiger et diffuser une plaquette d'information grand public.
- Valoriser le tourisme de mémoire à la pointe Saint Mathieu et en pays d'Iroise en augmentant l'offre culturelle.
- Mise en place d'un chemin de mémoire (14 stations) autour de la pointe Saint Mathieu.

Obtention du label « tourisme et handicap » après amélioration de l'accès sur l'esplanade du mémorial des personnes à mobilité réduite (2013).

Modernisation de l'accueil : Borne interactive + visite virtuelle du Mémorial (2014).

Mise en place d'un grand mât à pavillons (en attente d'accord de la commission des sites).

Inscrire le Mémorial sur les circuits nationaux et internationaux des chemins de la Mémoire (axes de déplacement proposés aux touristes à la recherche de sites de notoriété nationale ou internationale).

Exploiter les appréciations des visiteurs sur le livre d'or et la borne interactive.

Améliorer les conditions d'accueil :

- Réseau d'eau à proximité du cénotaphe.
- Bande d'accès « tartan » sur chemin pour personnes à mobilité réduite (2014).
- Aménagement des toilettes avec accès pour personnes handicapées.
- Borne interactive (inaugurée en mai 2014).

Promouvoir des comportements et des actions soucieuses de l'environnement.

**OBJECTIF n°5 : FAIRE PORTER LA MISSION PAR UNE ASSOCIATION** structurée, pérenne, forte, ouverte, accueillante et conviviale

**- GARANTIR LA PERENNITE DE L'ASSOCIATION**

Optimiser la gouvernance de l'association pour conduire la politique de l'association de manière durablement et culturellement responsable :

- Gestion raisonnée sans risques majeurs et contrôle de la gestion.
- Choix judicieux et opportuns de projets.
- Respect de la réglementation :
  - Appliquer les mesures découlant de la reconnaissance d'utilité publique.
  - Poursuivre la politique de conventionnement et de partenariat :
    - Souvenir Français 29 en 2013.
    - Familles des marins de Mers el Kebir en 2014.

**- OPTIMISER LA VIE ASSOCIATIVE :**

- Contribuer à la cohésion des administrateurs
- Favoriser les réunions de cohésion
- Diversifier les lieux de réunion du bureau et du conseil.
- Représentation des administrateurs dans les organismes extérieurs : être présent dans la vie culturelle départementale, régionale, nationale.
- Dossier-type de l'administrateur.
- Recrutement de nouveaux bénévoles.
- Valorisation du bénévolat dans les bilans.
- Élaboration d'un projet associatif (Document qui sera soumis à l'approbation de cette AG).

## - MAITRISER ET AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

- Organigramme adapté à la réalisation des objectifs :  
Étudier et mettre en place une organisation qui favorise une relation claire et normale entre le conseil d'administration et les adhérents.  
Harmoniser les moyens informatiques et acquérir des logiciels professionnels.
- Audit permanent :  
Mise en place d'indicateurs d'évaluation des objectifs.  
Étudier l'opportunité de mutualisation de moyens avec d'autres associations.
- Analyse des points fragiles et/ou faibles de l'association.
- Obtenir un local annexe du siège pour les travaux non bureautiques (fabrication des porte-photos...).

## 3 - DES MOYENS

- **Valeurs associatives/humanistes mises à la disposition des familles des MPLF**
- **Mémorial Projet associatif**

### Gouvernance :

- Assemblée Générale (1 fois par an).
- Conseil d'administration (tous les 3 mois).
- Bureau du conseil (tous les 2 mois).
- Partenaires institutionnels et associatifs.
- Bénévoles permanents et occasionnels.

### Adhérents :

Familles – Sympathisants.

## CONCLUSION : AUJOURD'HUI LA POLITIQUE DE L'ASSOCIATION VISE À :

- **CONCILIER :**
  - mission civique et mission sociale,
  - culture et tourisme (économie locale).
- **PROMOUVOIR UN TOURISME DE MEMOIRE**
- **FEDERER ET RASSEMBLER AUTOUR D'UNE ASSOCIATION CHARISMATIQUE ET DYNAMIQUE**
- **PROPOSER AU PUBLIC 5 « PRODUITS CULTURELS » COMPLEMENTAIRES :**
  - Le mémorial.
  - Le site internet [www.auxmarins.net](http://www.auxmarins.net)
  - Le blog [www.amedenosmarins.fr](http://www.amedenosmarins.fr)
  - Un chemin de mémoire en 14 stations (projet en cours).
  - Un historial (en projet).

### 3 – RAPPORT d'ACTIVITES, par le Secrétaire Général (Yves Laumond).

#### 3.1 – Activités de l'association

Depuis notre précédente AG, du 16 mai 2015, l'activité de l'association a été soutenue, avec de nombreuses manifestations, dans le cadre des cérémonies traditionnelles (JMM et Partage de la Flamme), du 75<sup>e</sup> anniversaire de Mers el Kébir, et de l'anniversaire du débarquement de Lafayette en Amérique.

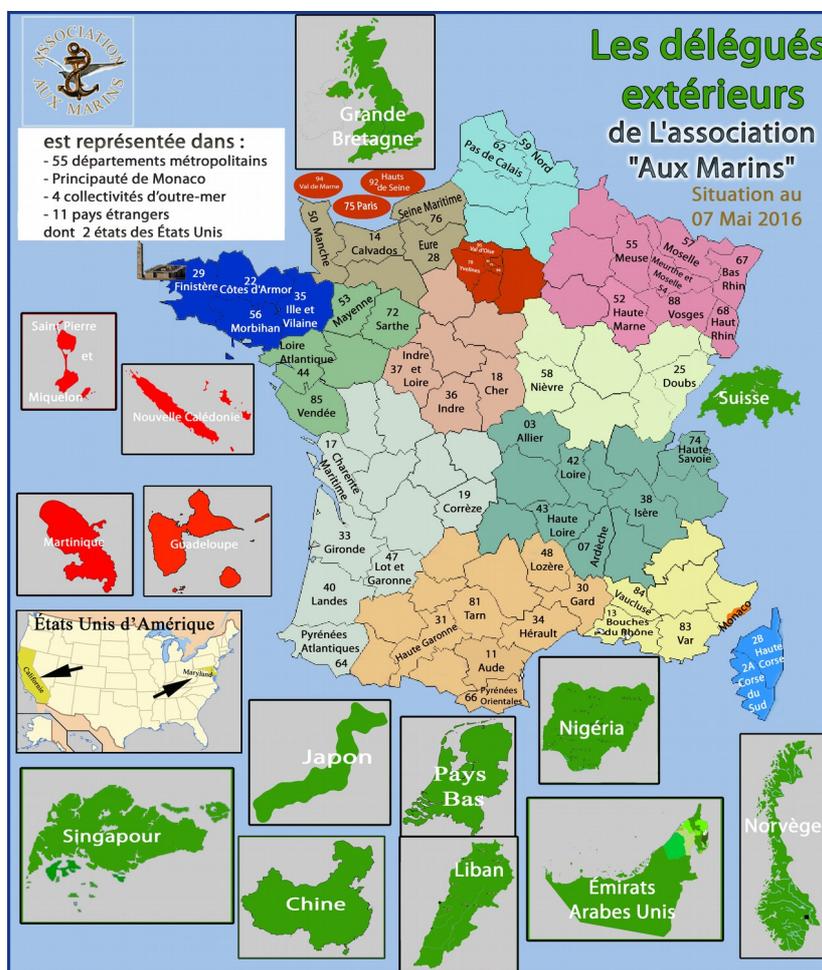
Durant cette année, il y a eu :

- 3 conseils d'administration :  
le 18 mars à Saint Renan,  
le 24 juin à Camaret,  
le 7 octobre à Plabennec.
- 4 réunions de bureau au siège de l'association.

#### EFFECTIF des « bénévoles »

L'association « Aux Marins » s'appuie sur :

- 23 Administrateurs élus,
- 4 Administrateurs associés, (UNC, Souvenir Français, FNOM, Périls en mer)
- 3 Membres de droit, (Maire de Plougonvelin, représentants CCPI et CG)
- 40 Bénévoles permanents, et 59 Bénévoles occasionnels,
- 87 Délégués extérieurs dans :
  - 55 départements métropolitains, + la Principauté de Monaco
  - 4 collectivités territoriales : St Pierre et Miquelon, Martinique, Guadeloupe et Nouvelle Calédonie
  - 11 pays étrangers, dont les états de Californie et du Maryland.
- 25 Membres honoraires.



## 3.2 – Activités des « Pôles de compétence ».

### 1- Pôle de compétence « Présidence Coordination Générale »

Ce pôle sous l'autorité du Président et du Président délégué comporte 4 commissions :

#### **Commission « Suivi et application des textes statutaires »**

Cette commission est dirigée par un membre désigné par le bureau.

#### **Commission « Développement et Rayonnement ».**

Elle est pilotée par un Vice-Président.

#### **Commission « Courrier Intendance ».**

Pilotée par un responsable désigné du bureau, avec deux secteurs :

- Courrier postal et secrétariat président
- et Intendance (achat de fournitures, produits dérivés, gestion des denrées et boissons pour les cérémonies.

#### **Commission « Délégués extérieurs ».**

Pilotée par un responsable désigné du bureau ou du CA.

### 2 - Pôle « Les Adhérents », (Yves Laumond)

Ce pôle est chargé de la gestion des adhérents, sous la responsabilité d'un membre désigné du CA.

Le bilan des différentes catégories d'adhérents et sympathisants ont été donné en 1ere partie du rapport d'activité.

Il est aussi actuellement chargé de la partie secrétariat général de l'association (convocations, comptes rendus, etc.).

### 3 - Pôle de compétence « Le Marin » : (Michel Despriée)

Ce pôle comporte 3 commissions et est chargé de l'organisation des cérémonies

#### **Commission « Relations avec les familles »**

- Accueil des familles à l'occasion des cérémonies
- 2296 dossiers gérés en 10 ans
- 100 biographies rédigées en moyenne par an
- Formation des nouveaux rédacteurs (avec mise à jour des procédures)

#### **Commission « Recherches Historiques »**

- Rédaction de l'histoire des bâtiments.
- Préparation et organisation des expositions (en 2015 les Dardanelles, en 2016 : Marins illustres honorés par la Poste).
- Gestion de la bibliothèque (180 ouvrages)

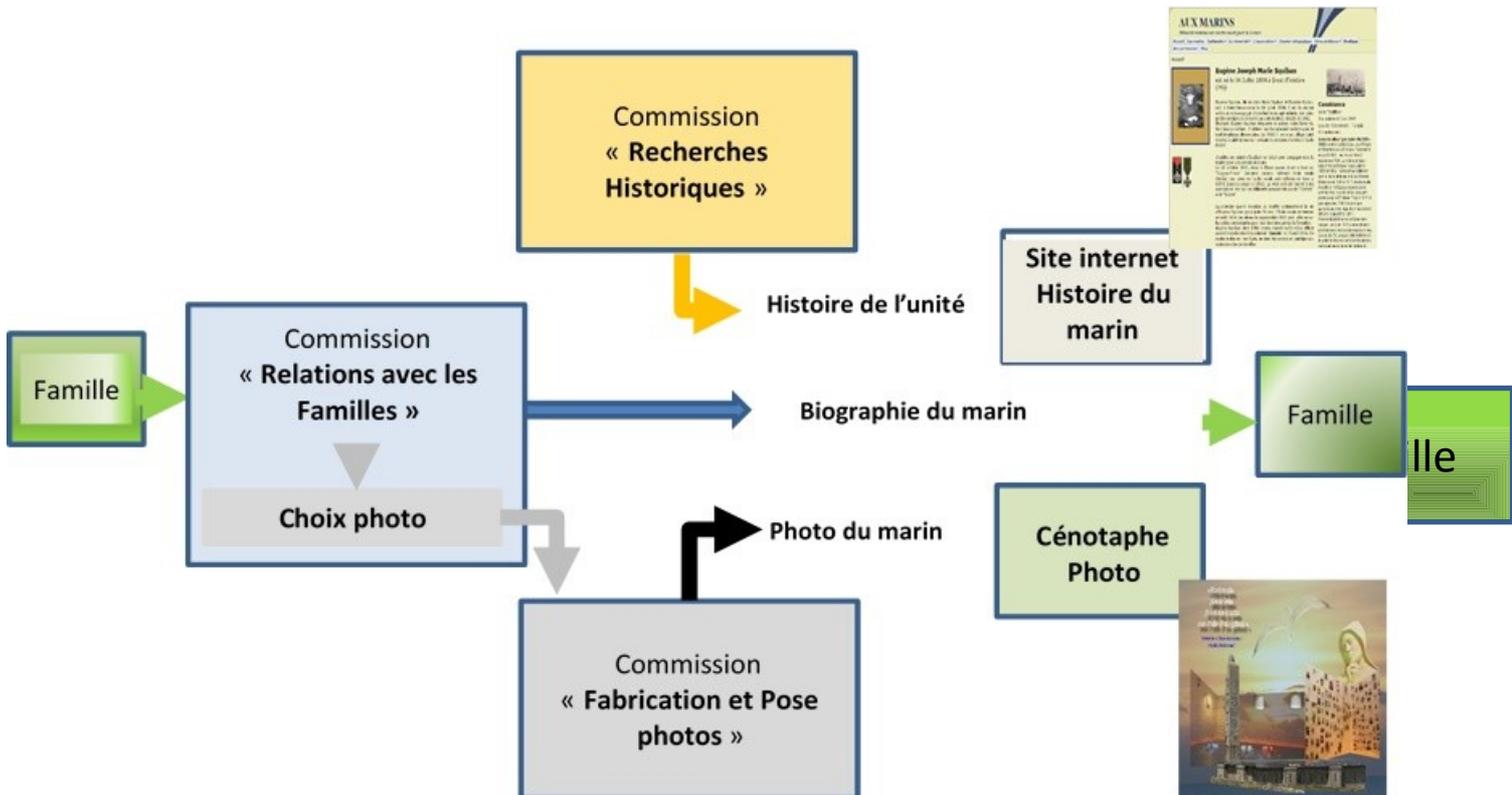
#### **Commission « Confection et pose des photos »**

- 1500 Photos exposées au cénotaphe
- En moyenne 75 par an
- Des bénévoles actifs.....

**Effectifs des différentes commissions :**

- Commission « relations avec les familles » : 24 rédacteurs
- Commission « recherches historiques » : 3 à 4 personnes
- Commission « confection et pose des photos » : 2 personnes
- Collaborateurs Informatique et Photos : 3 personnes
- Des référents spécialisés sur certains dossiers : commandos, MPLF en pays d'Iroise...
- Des correspondants locaux : (recherches Services historiques, Délégués locaux...)

**La procédure :**



**Commission « relations avec les familles »**

- 150 dossiers par an...
- Recherches d'une plus grande participation des correspondants Locaux ;
- Poursuite de la formation des réacteurs.

**Commission « Recherches Historiques »**

- Poursuivre la rédaction de l'histoire des bâtiments
- Enrichir les histoires de bâtiments déjà mis en ligne.
- Présenter une exposition à chaque assemblée générale. Cette année l'exposition est centrée sur l'année 1915 : Les Dardanelles avec le « Bouvet » et le « Léon Gambetta ».

**Commission « confection et pose des photos »**

Pose de toutes les photos reçues pendant l'année.

#### 4 - Pôle de compétence « Communication » (René Richard, Président délégué)

Le travail du pôle est de développer la communication de l'association "AUX MARINS" dans deux directions:

- **Communication interne**
  1. Poursuivre l'amélioration de la communication entre les bénévoles engagés dans les actions quotidiennes conduites par l'association
  2. Redynamiser le réseau des délégués extérieurs, ils sont les relais de l'association dans les départements et à l'étranger
- **Communication externe**

Poursuivre le développement de la communication en direction du public, des autorités civiles et militaires, également en direction des médias (éditions locales et régionales)

##### Le pôle s'appuie sur 2 commissions:

- **Commission " COMMUNICATION GENERALE"**

Production de "produits imprimés"- invitations - plaquettes - cartes de vœux.  
Documents et dossiers pédagogiques.  
Relations avec les médias, revues de presses et dossiers de presse.  
Gestion du fichier de l'association : personnalités, médias....
- **Commission " COMMUNICATION AUDIO- VISUELLE"**

Reportages lors des cérémonies, mise en place sonorisation, production de CR et de DVD, diffusion de ces reportages.  
Relations avec le BLOG et le site INTERNET de l'association.  
Gestion des photothèques et vidéothèques de l'association.  
Réflexion sur de nouveaux produits à créer

#### 5 - Pôle de compétence « Informatique – Bureautique » (Thadée Basiorek)

##### **Composition du pôle: 3 commissions**

Internet et Informatique  
Travaux Photos  
Bureautique

##### **Innovations 2016 :**

- Étude en cours pour l'amélioration de la présentation et de l'accessibilité de notre site internet « auxmarins.net » (Objectif prêt pour 2017).
- Migration du système d'exploitation : passage de Windows 8.1 à Windows 10, pour une gestion correcte nos bases de données Access 2013 (Morts pour la France, bâtiments, adhérents, documentation...).
- Intégration sur le site internet des fiches pédagogiques de 8 marins MPLF.
- Intégration sur le site internet des fiches culturelles en anglais, allemand et italien.

##### **Statistiques fréquentation du site [www.auxmarins.net](http://www.auxmarins.net)**

- Évolution du nombre de visites du site entre 2014 et 2015 : +2,26%.
- Évolution du nombre de pages lues :  
Année 2014 : 8 446 881 - **Année 2015 : 13 179 450** pages lues.

## 6 - Pôle de compétence « Le Mémorial » (Gilbert Kervran)

Ce pôle comprend plusieurs commissions:

### Commission « ACCUEIL DU PUBLIC »

- Le mémorial accueille environ 200 000 visiteurs par an
- Pendant la haute saison et durant toutes les vacances scolaires des zones B et C l'ouverture est assurée par la communauté de communes du Pays d'Iroise.
- L'association assure aussi les visites de groupes et notamment les visites de collégiens et de lycéens. Un dossier pédagogique leur est remis.

Le pôle « Le Mémorial » est aussi associé à la préparation des cérémonies, et participe aux commissions « Historial et Chemin de Mémoire » de la Pointe Saint Mathieu.

### Commission « TRAVAUX »

- L'entretien courant du cénotaphe est assuré par la commission travaux du pôle "Mémorial", avec si nécessaire le concours de la CCPI
- La commission travaux assure aussi les travaux courants au siège de l'association

#### TRAVAUX sur le site:

- De nombreux travaux d'amélioration de la sécurité sont encore à programmer pour l'année à venir. Au niveau de l'esplanade ils sont pratiquement terminés, et pour le cénotaphe des améliorations sont en cours d'étude.

#### COORDINATION LOGISTIQUE :

- Des réunions à la mairie de Plougouvelin pour discuter des travaux d'embellissement de l'esplanade et du cénotaphe sont organisées en cas de nécessité. L'ensemble de la « Place du Souvenir Français » a déjà été refait en partie.
- Utilisation d'un local prêté par la municipalité pour stockage du matériel et pour la fabrication des supports photos pour le cénotaphe.

## 3.3 – Manifestations et cérémonies.

Depuis le début de l'année 2015 de nombreux temps forts ont marqué la vie de notre association.

### CEREMONIES ET TEMPS DE RECUEILLEMENT

Ces manifestations mobilisent toutes les forces vives de l'association

#### Année 2015

<b>Samedi 24 janvier</b>	Cérémonie en mémoire du SM Souffleur, coulé au large du Liban le 25 juin 1941. En présence de familles de rescapés et de l'Amiral SAMIR el KADEM, ancien commandant de la Marine Libanaise. À cette occasion il a dédié le livre qu'il a écrit sur la tragédie du SM Souffleur. L'amiral Samir el Kadem est le délégué extérieur de l'Association au Liban.
<b>Vendredi 11 mars</b>	Cérémonie en mémoire des Mousles "Morts pour la France", en présence des 160 élèves de la promotion Officier des Équipages Ernest SOUBEN, et de deux petits-fils d'Ernest SOUBEN.
<b>Jeudi 19 mars</b>	Date de la signature du décret de Reconnaissance d'Utilité Publique, publié au JO de la République Française du 21 mars 2015

**CEREMONIES ET TEMPS DE RECUEILLEMENT**

**Ces manifestations mobilisent toutes les forces vives de l'association**

<b>Jeudi 9 avril</b>	Cérémonie en mémoire du Contre Torpilleur « Le MOUSQUET », disparu en Malaisie le 28 octobre 1914. Ce temps de recueillement était synchronisé avec la cérémonie de PENANG, organisée par l'Ambassade de France en Malaisie.
<b>Samedi 16 mai</b>	Jour de l'AG annuelle 2015 et de la <b>Cérémonie de la Mémoire Maritime</b> , en mémoire des marins de la Marine Nationale morts pour la France, et présidée par le VAE Emanuel de Oliviera, Préfet Maritime Atlantique, représentant l'Amiral Bernard ROGEL, Chef d'État-Major de la Marine, retenu à Paris.
<b>Mercredi 3 juin</b>	Cérémonie d'hommage aux MPLF par 122 jeunes lycéens et collégiens du concours 2015 du Prix de la Résistance
<b>Samedi 13 juin à NAMSOS</b>	Cérémonie aux « Morts pour la France » au monument du cimetière de Namsos en Norvège et signature d'une charte de jumelage à la Mairie, avec le représentant local du Souvenir Français et la présidente déléguée du Finistère.
<b>Mardi 16 juin à NARVIK</b>	Cérémonie aux « Morts pour la France » au monument du cimetière de Narvik en Norvège et signature d'une charte de jumelage à la Mairie, avec le représentant local du Souvenir Français et la présidente déléguée du Finistère.
<b>Jeudi 2 juillet</b>	Commemoration du 75 <sup>e</sup> anniversaire de Mers-el Kébir, en présence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de M. Jean-Marc Todeschini, représentant le Ministre de la Défense,</li> <li>- du VAE Emanuel de Oliveira préfet maritime,</li> <li>- du Captain Christopher Clough, représentant l'ambassadeur de Grande Bretagne,</li> <li>- de Madame Patricia Adam, présidente de la commission de la défense à l'assemblée Nationale.</li> </ul>
<b>Lundi 17 août</b>	Cérémonie d'hommage aux marins français, mort pour l'indépendance américaine. Présence des personnalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le C.A. François-Régis Cloup-Mandavialle, représentant le ministre de la défense,</li> <li>- M. Richard Holtzapple, ministre conseiller aux affaires politiques auprès de l'Ambassade des États-Unis en France et chargé d'affaires.</li> <li>- M. Le capitaine de vaisseau Yann Bied-Charreton, commandant la Frégate Latouche-Tréville, accompagné d'une délégation de membres de son équipage dont le piquet d'honneur de la cérémonie.</li> <li>- Mmes Andrée Madec-King et Laure Stervinou de l'association Brest-Newport.</li> <li>- MM Martin Boyer et Jacques de Trentinian représentant l'association des fils de la révolution américaine.</li> <li>- M. Jacques de Farcy représentant l'association European Sons of the Revolution.</li> <li>- M. Alain Boulaire, spécialiste de l'histoire de la marine française et des marines.</li> </ul>
<b>Mercredi 9 sept.</b>	Temps de recueillement avec dévoilement de la photographie au cénotaphe en mémoire de l'amiral Charles René Magon de Médine - 210 <sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition à Trafalgar le 21 Octobre 1805 à bord de l'Algésiras.

**CEREMONIES ET TEMPS DE RECUEILLEMENT**

**Ces manifestations mobilisent toutes les forces vives de l'association**

<b>Mardi 10 novembre</b>	Cérémonie de RAVIVAGE ET DE PARTAGE DE LA FLAMME DU SOUVENIR En mutualisation avec l'AFICEJ (Association finistérienne des Conseils municipaux enfants et jeunes). Présence de nombreuses délégations. - Présidence par le préfet du Finistère.
--------------------------	--

<b>Année 2016</b>	<i>Du 01 janvier au 7 mai (AG 2016)</i>
<b>Mardi 28 janvier</b>	Cérémonie en mémoire des Mousses "Morts pour la France", en présence des 160 élèves de la promotion 2016
<b>Samedi 23 avril</b>	<i>Temps de recueillement à la mémoire des marins français morts pour l'indépendance</i> américaine avec la présence de Gilbert de Pusy de la Fayette descendant de Lafayette. Dévoilement d'une plaque de mémoire sur la terrasse du cénotaphe.
<b>Vendredi 6 mai</b>	Temps de recueillement en hommage aux 684 marins du cuirassé Léon Gambetta disparus en 1915 en mer Adriatique. À 17 h 00 : Vernissage Exposition philatélique consacrée aux marins illustres.
<b>Samedi 7 mai</b>	Jour de l'AG 2016 - <b>Cérémonie annuelle de la Mémoire Maritime</b> sous le patronage de la commission nationale française de l'UNESCO et sous la présidence de Monsieur Henri Legohérel, Président de l'Académie de marine.

*Le rapport moral et le rapport d'activités sont mis aux voix (main levées : 0 contre et 0 abstention).*

**Résolution n° 3**

L'assemblée générale ordinaire 2016  
approuve le rapport moral et  
le rapport d'activités 2015.

**3.3 – Le « Projet Associatif ».**

L'association "AUX MARINS" créée en 2005 gère le développement et le développement du Mémorial national des marins morts pour la France situé à la pointe Saint Mathieu.

L'association "Aux Marins" est une association culturelle type loi 1901 œuvrant dans le domaine la mémoire maritime.

Elle a été reconnue d'utilité publique par décret Premier ministre du 19 mars 2015 après avis favorable du Conseil d'État (JORF du 21 mars 2015)

Fondée à l'initiative de Louis Caradec elle est présidée depuis le 7 mai 2005 par Pierre Léaustic. Elle compte 2087 adhérents et sympathisants (au 1 mai 2016).

Elle est animée par un « équipage » d'hommes et de femmes comprenant 200 bénévoles dont 82 délégués dans les départements métropolitains, collectivités outre-mer et pays étrangers).

L'association est autonome sur les plans associatif, financier et juridique.

Elle a conclu 5 chartes de jumelage et établi des conventions de partenariat avec des structures françaises et étrangères dont les objectifs sont complémentaires de ceux de l'association Aux Marins.

**L'action de l'association « Aux Marins » dans le domaine de la mémoire maritime a été distinguée :**

- en 2013 par le prix de l'Institut Français de la mer
- en 2014 par un prix de fondation de l'Académie de marine.
- en 2015 par la « reconnaissance d'utilité publique » (décret du Premier ministre)
- en 2015 classement de la stèle du mémorial sur la liste des monuments historiques.

Le détail de ce projet est à votre disposition pour lecture à l'accueil, et sera joint au CR des résolutions de cette AG. En attendant vos éventuelles remarques, nous vous demandons l'adoption de ce projet.

**Les principaux points pour 2016-2020 sont :**

- Compléter le mémorial dédié à tous les « travailleurs de la mer » par un Historial favorisant la réflexion sur les valeurs qu'ils représentent pour l'ensemble de la Nation. Composante de l'offre culturelle et touristique le projet sera un lieu ouvert au grand public et accueillant « ces pèlerins venus de tout horizon respirer un air maritime au sein duquel se racontent des histoires de vie intimement liées à la mer ».
- Créer un chemin de mémoire « Aux marins » autour de la pointe Saint Mathieu avec des stations où sur des blocs de granit apparaîtraient les noms des bateaux disparus.
- Le Mémorial des marins de la pointe saint Mathieu est reconnu officiellement depuis le siècle dernier comme un lieu de pèlerinage où les visiteurs et notamment les familles des marins disparus viennent se recueillir face à la mer et se souvenir de tous ces « travailleurs de la mer » qui ont péri dans les flots. Cette tradition enracinée dans la communauté des gens de mer doit être transmise à nos descendants. Cette tradition de pèlerinage doit être sauvegardée. Nous avons le devoir de demander son inscription sur les listes d'inventaire du patrimoine mondial, culturel et immatériel de l'UNESCO.

## **Résolution n° 4**

L'assemblée générale ordinaire 2016  
adopte le « Projet Associatif » proposé.

### **4 – RAPPORT Financier, par la Trésorière Générale.**

**Pôle de compétences « Finances »** (Sylvie CAMIO)

## **Résolution n° 5**

L'Assemblée générale ordinaire 2016,  
approuve le rapport financier 2015  
et donne quitus pour les comptes de 2015.

## **Résolution n° 6**

L'assemblée générale ordinaire 2016  
approuve le projet de budget 2016-2017

### **4.3 - Rapport de monsieur Georges HAY. (Contrôleur interne)**

Les comptes présentés sont élaborés selon les règles habituelles sans changement de méthode.

La présentation des comptes de l'exercice doit faire part d'une information particulière concernant la valorisation du bénévolat correspondant aux prestations apportées par les membres de l'association selon la méthode utilisée depuis 2010.

Les frais de déplacements abandonnés sont en cours d'évaluation que nous estimons à 23 000 euros avant préparation des attestations d'abandon et sont augmentés de 20 000 euros pour tenir compte des frais de déplacement résultant du séjour norvégien, faisant part également d'un abandon au profit de l'association.

**Prolongation du Mandat de monsieur G. HAY :**

- **Monsieur Georges Hay accepte de prolonger son action de vérificateur interne des comptes.**
- **Conformément aux statuts, nous demandons à l'assemblée générale de valider cette nomination.**

*Mise aux voix à main levés : abstention 0, contre : 0.*

## **Résolution n° 6b**

L'assemblée générale ordinaire 2016 approuve la nomination de monsieur Georges Hay, "Vérificateur interne des comptes 2015".

### **4.4 - Fixation de la cotisation minimum.**

Le but de cette démarche est de permettre au maximum de personne de devenir adhérent, quels que soient leurs revenus.

*Mise aux voix à main levés : abstention 0, contre : 0.*

## **Résolution n° 7**

Sur proposition du conseil d'administration,  
l'assemblée générale ordinaire 2016 approuve les cotisations  
graduées à partir de 5 euros

## **5 – Nominations en 2015**

Depuis l'AG de 2015, le Conseil d'Administration a:

- Coopté monsieur Michel Despriée comme membre du Bureau et du Conseil d'Administration,
- Coopté madame Dominique Goineau comme membre du Conseil d'Administration.
- Admis comme membres honoraires, monsieur Philippe et madame Françoise Nepveu.

### **Résolutions n° 8**

L'assemblée générale 2016,  
ratifie la cooptation de M. Michel Despriée  
et de Madame Dominique Goineau  
au Conseil d'Administration.

### **Résolutions n° 9**

L'assemblée générale 2016 nomme  
Monsieur Philippe Nepveu et Madame Françoise Nepveu  
Membres honoraires de l'association.

## **6 - Conclusion de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015.**

### **1. Le futur de l'association :**

La « RUP » était une étape dans la notoriété et la reconnaissance de l'association.

D'autres objectifs à atteindre ont été soumis à l'approbation du conseil d'administration et vous ont été proposés dans le « Projet Associatif », alors en avant vers 2020 !

### **2. Clôture de l'AGO**

Le président clôt l'AGO 2016, et rappelle la Cérémonie de la Mémoire Maritime de l'après-midi, mise en place à Saint Mathieu (Esplanade) à partir de 15h30.

En conclusion, présentation de l'Académie de Marine, par monsieur Henri Legohérel, Président de cette académie.

**Le secrétaire général**  
**Yves LAUMOND**

**Le Président**  
**Pierre LEAUSTIC**